

CONVENTION DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DE LA VOIE VERTE BRAM-LAVELANET

Cette convention est conclue :

ENTRE :

L'Association Culture et Recherche - Étude des Espaces Ruraux (CRÉER),

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de Digne-les-Bains le 01/08/2006, n° Siret 478 708 639 00024, code APE 9499Z, dont le siège est situé 3 rue de la Fontasse, 11400 Castelnaudary, représentée par son Président, Monsieur Éric FABRE (tel 06 81 37 65 06 ; eric.fabre@univ-amu.fr)

Ci-après dénommée **ASSOCIATION CRÉER**

ET :

La Communauté de communes _____,

EPCI _____

Représenté par _____, son président

Tel : _____ / _____

Ci-après dénommé _____

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

L'objet du contrat (ci-après désigné « le **Contrat** ») est de définir les conditions dans lesquelles **les Parties** ont demandé à l'Association CRÉER de réaliser une étude, ci-après dénommée **l'Étude, correspondant à l'étude historique d'un ensemble de thèmes et de lieux, à partir de la Voie verte Bram-Lavelanet, dans le cadre de la mise en tourisme de cet axe.**

L'étude portera particulièrement sur _____

Cette étude sera réalisée par **Monsieur Éric FABRE**, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Habilité à diriger des recherches en histoire moderne et contemporaine, dans le cadre de ses missions de service public. Il n'y a donc pas de salaire en jeu.

Il pourra être modifié, en fonction des résultats obtenus, et avec l'accord des **Parties**.

ARTICLE 2 : REUNIONS - RESTITUTIONS

Les **Parties** se réuniront, en présence, par téléphone ou vidéoconférence, afin d'échanger les informations et de discuter de l'évolution de **l'Étude** au fur et à mesure de son avancement, et au minimum 2 fois par an.

M. Éric FABRE remettra à Monsieur le Président de la Communauté de communes _____, un ensemble de fichiers informatiques correspondant à : 1- l'ensemble de ce qui aura été rédigé pour publier un « Guide historique du promeneur sur la Voie verte de Bram à Lavelanet » ; 2- la création de panneaux informatifs à installer sur la Voie ; 3- des prolongements accessibles par QR-Code depuis ces panneaux.

ARTICLE 3 : FINANCEMENT

La présente Étude est réalisée à titre gratuit moyennant le remboursement des frais engagés par Éric FABRE correspondant à un montant global et forfaitaire de _____ euros ; le détail est précisé dans *l'Annexe financière* jointe et partie intégrante au présent contrat.

La **Communauté de communes** _____ s'engage à verser cette somme à **l'association CRÉER**, en contrepartie de la réalisation de **l'Étude** prévue en article 1 ci-dessus, à charge pour l'association CRÉER de faire intégralement son affaire de la gestion de ses relations et du remboursement de ses frais à Éric FABRE.

Ce versement sera effectué sur la base de ____ euros à la signature du contrat, _____ euros un an après et enfin ____ euros au commencement de la troisième année.

ARTICLE 4 : DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée de **36 mois** à compter du _____, ce qui porte au _____ l'achèvement total du contrat.

Toutefois, les dispositions prévues aux articles 6 et 7 resteront en vigueur nonobstant l'échéance ou la résiliation anticipée du contrat.

Le présent contrat pourra être prolongé à la fin de cette période par un avenant qui précisera l'objet de cette prolongation ainsi que les modalités de son financement.

ARTICLE 5 : EXPLOITATION DES RESULTATS ET PUBLICATIONS

Le contenu scientifique de l'Étude reste la propriété intellectuelle d'Éric Fabre, mais la Communauté de communes _____ acquiert le droit de l'utiliser.

Toutefois ces informations ne pourront être diffusées dans le cadre de publications ISBN sans le consentement de M. Éric FABRE qui en validera que le contenu scientifique.

ARTICLE 6 : RESILIATION

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'une des **Parties** en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs des obligations contenues dans ces diverses clauses.

Cette résiliation ne deviendra effective que trois (3) mois après l'envoi par la **Partie** plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai, la **Partie** défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la **Partie** défaillante de remplir ses obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce sous réserve des dommages et intérêts éventuellement subis par la **Partie** plaignante du fait de la résiliation anticipée du présent contrat.

En cas de résiliation anticipée du présent contrat, un état des frais engagés sera effectué et les parties conviendront d'un remboursement partiel de frais en cas de réalisation partielle de l'Étude.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de difficulté sur l'interprétation et/ou l'exécution du présent contrat, les **Parties** s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, les Tribunaux compétents seront saisis.

Le contrat comporte _____ **pages** - Annexes intégrées - et zéro (0) mot barré.

En fait de quoi, les **Parties** apposent leur signature sur deux (2) exemplaires originaux.

Faire précéder la signature de la mention « Bon pour accord »

Signé à _____, le _____

Pour l'association CRÉER, le Président

Monsieur Éric FABRE

Pour la **Communauté de communes** _____, **le président**

Monsieur _____